

ardeflex

ARDEFLEX® PV 90

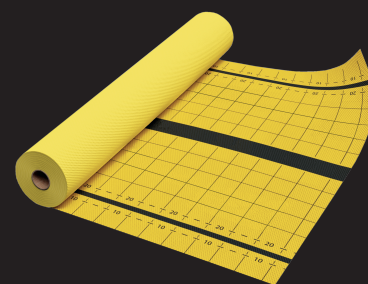
FICHE TECHNIQUE

Ecran de sous toiture 3 couches, hautement perméable à la vapeur, utilisée pour les toits en pente isolés et ventilés, mais sans sarking complet. Elle convient à différents types de toiture tels que les tuiles de contrete, les tuiles de couverture, ainsi qu'à l'isolation contre le vent dans les constructions à ossature.

Paramètres	Unité	Valeur
Perméabilité à la vapeur d'eau	g/m ² /24h	5-6 g/m ² /24h
Réaction au feu		E
Résistance à la température	°C	-40 à +80/+100**
Valeur Sd	m	ca. 8
Résistance aux UV	mois	3*
Temps d'exposition aux UV	semaine	4
Masse par unité	g/m ² (±5%)	ca. 90
Étanchéité à l'eau		W1
Résistance à la traction MD	N/50 mm	≥ 180
Résistance à la traction CD	N/50 mm	≥ 130
Résistance à la déchirure MD	N	≥ 130
Résistance à la déchirure CD	N	≥ 130
Couleur		jaune
Taille du rouleau	m x rm	1,5 x 50 = 75 m ²
Palette	rouleaux	50

*Stabilisation aux UV même jusqu'à 4 mois selon le vieillissement artificiel effectué en laboratoire par rapport aux conditions d'exposition solaire moyenne pour le climat de l'Europe centrale.

**Exposition limitée dans le temps



ardeflex

ARDEFLEX® PV 90

FICHE TECHNIQUE



Application **ARDEFLEX® PV 90**

La membrane est conçue pour être utilisée comme pare-vapeur afin de protéger l'isolation thermique contre la pénétration de la vapeur d'eau. Les propriétés uniques du produit permettent une régulation active du transfert de vapeur, empêchant la condensation et les dommages aux constructions en bois qui en résultent. Il est fortement recommandé de sceller hermétiquement les chevauchements avec du ruban adhésif.

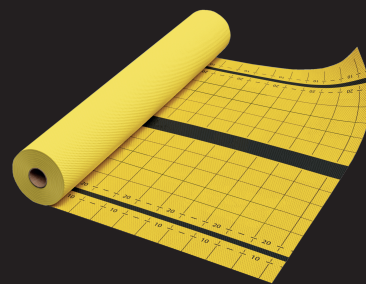
L'installation de la couverture de toit doit être réalisée dans les 4 semaines suivant le montage de la membrane de couverture. Dans les 12 semaines suivant l'installation, une isolation thermique ou une occultation des combles doit être installée dans les combles. Le produit est sous garantie, à condition que les directives contenues dans la fiche technique soient respectées. Nous nous réservons le droit de refuser la reconnaissance d'une plainte en cas de non-respect de ces directives.



Stockage / Transport **ARDEFLEX® PV 90**

Le produit doit être stocké dans un endroit sec, sous abri, à l'abri de l'humidité et des rayons UV, dans son emballage d'origine non endommagé et fermé. Les rouleaux doivent être transportés dans des moyens de transport couverts. Ils doivent être préparés pour le transport de manière à les protéger contre les dommages et la destruction. Pendant le transport, les règles de sécurité doivent être respectées. Le produit doit être protégé des agents chimiques, en particulier des substances à base de solvants, car ils réduisent les paramètres techniques du film ou l'endommagent de façon permanente.

Les informations, conseils et orientations contenus dans ce site sont donnés sur la base de nos connaissances, de nos recherches, de notre expérience et en toute bonne foi. Nous ne sommes pas responsables des conséquences d'une utilisation inappropriée ou incorrecte de nos produits. Chaque utilisateur de ce matériel s'assurera par tous les moyens possibles, y compris par un examen du produit final dans les conditions pertinentes, de l'aptitude des matériaux fournis à atteindre les objectifs qu'il poursuit.



ARDEFLEX

166 avenue des Auréats 26000 VALENCE
www.ardeflex.fr - info@ardeflex.fr
Tél. 04 86 80 41 50